



Appel suite jugement en correctionnelle

Par **oriana44**, le **18/02/2017 à 18:54**

Bonjour,
J'ai été jugée début janvier pour une affaire et le jugement a été rendu à la fin des auditions. Je précise que je n'avais pas d'avocat, mais la personne qui a porté plainte contre moi, oui.
Cependant, je n'ai à ce jour rien reçu, et un ami m'a dit qu'elle avait fait appel.
Comment cela va t-il se passer maintenant ? sous quel délai vais-je avoir des nouvelles ?
Comment se passe un appel ?
Ai-je le droit de prendre un avocat ou parce que je n'en avais pas lors du 1er jugement, non ?
Merci beaucoup pour vos réponses,